CYCLE DE CONFÉRENCES
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE BESANÇON



L'internement des « nomades » à Arc-et-Senans, 1941-1943

Alain Gagnieux

Professeur et historien, chargé du Service éducatif des Archives départementales du Doubs de 2003 à 2007

Jeudi 21 mai 2026
à **18h30**, salle **David**
11 rue Battant, Besançon

Inscription obligatoire via le QR code ou via
https://vosdemarches.grandbesancon.fr/billeterie/mrdb

Ville de Besançon

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
CITADELLE BESANÇON

Le 6 avril 1940, sous la IIIème République finissante, un décret présidentiel assignait à résidence ceux que la loi de 1912 désignait comme « nomades ». Il s'agissait de populations itinérantes hétérogènes (Manouches, Roms, Gitans, Yéniches, forains, etc.) englobées sous le vocable de Tsiganes, mais françaises pour la plupart.



Avec l'occupation allemande, leur destin était scellé. Dès l'automne 1940, les « nomades » étaient traqués pour être internés dans les camps érigés par le gouvernement de Vichy. Dans l'indifférence générale, ils y furent parqués plusieurs années.

À Arc-et-Senans, dans le département du Doubs, l'ancienne Saline Royale de Nicolas Ledoux servit à emprisonner pendant près de deux ans, dans des conditions indignes, plus de 370 personnes dites « nomades », dont près de la moitié étaient des enfants âgés de moins de 15 ans.



©AD du Doubs

RDV mensuel

chaque 3ème jeudi du mois

Retrouvez l'actualité du Musée de la Résistance et de la Déportation sur notre page Facebook. Si vous souhaitez être informé des prochaines conférences, n'hésitez pas à vous inscrire en envoyant votre adresse mail à **mediation.mrdb@citadelle.besancon.fr**

Cette conférence s'inscrit dans le cycle de 2026 consacré à l'exposition temporaire « Ceija Stojka. Garder les yeux ouverts », *présentée conjointement par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée de la Résistance et de la Déportation, du 27 février au 21 septembre 2026.*

citadelle.com

musée de France

MUSÉE D'HISTOIRE ET OUTIL CITOYEN

Ne pas jeter sur la voie publique / Ville de Besançon - Direction Citadelle - Siret 21250056500016 / imprimerie municipale - mai 2026 - Crédits photos : ©Donation Marcel Bovis, Ministère de la Culture (France) - DR